

# FERDINAND DE SAUSSURE: LANGAGE, LANGUE, PAROLE

Par Peter Wunderli

Heinrich-Heine-Universität Düsseldorf

[wunderli@phil-fak.uni-duesseldorf.de](mailto:wunderli@phil-fak.uni-duesseldorf.de) et [peter@wunderli.ch](mailto:peter@wunderli.ch)

## 1. RÉSUMÉ

Le phénomène langagier est hétérogène et ne peut pas être décrit et défini d'un seul trait. Il y a tout d'abord la *langue* en tant que système qui met à notre disposition les outils nécessaires pour la communication. Puis il y a l'emploi concret de ce système pour communiquer, c'est-à-dire la *parole*. La troisième notion dont il faut tenir compte est celle du *langage*; le *langage* n'est qu'une sorte d'addition de la *langue* et de la *parole* et ne constitue pas une entité hiérarchiquement supérieure à ses deux composants. Et le quatrième terme qui importe est celui de la *faculté du langage*. Elle constitue la base psychophysologique de tous les phénomènes langagiers.

Ce texte peut être reproduit à des fins non commerciales, en autant que la référence complète est donnée :  
Peter Wunderli (2016), « Ferdinand de Saussure : langage, langue, parole », dans Louis Hébert (dir.), *Signo* [en ligne], Rimouski (Québec), <http://www.signosemio.com/saussure/langue-parole.pdf>.

## 2. Remarque préliminaire

Avant de nous attaquer au sujet proprement dit, il nous faut souligner que chez Saussure les termes de *langage*, *langue*, *parole* se rencontrent dans deux acceptions différentes qu'il est souvent difficile de distinguer: d'un côté nous avons l'usage de la langue de tous les jours, et d'un autre côté nous avons affaire à des termes techniques bien définis et que Saussure a élaborés dans ses réflexions personnelles et dans ses cours<sup>1</sup>. Nous ne nous occuperons ici que du deuxième groupe d'occurrences.

## 3. Le système: *La langue*

La plus fameuse définition de la *langue* est sans aucun doute celle d'un système de signes. Dans la *Vulgate*<sup>2</sup>, elle est présentée de la manière que voici:

1. (260) [...] la langue ainsi délimitée est de nature homogène: c'est un système de signes (261) où il n'y a d'essentiel que l'union du sens et de

---

<sup>1</sup> Cf. WUNDERLI 2013:53, 79 N4, 83 N6, 97 N19, 99 N21 et passim.

<sup>2</sup> Le terme de *Vulgate* est courant dans les études saussuriennes. Il ne désigne cependant pas l'interprétation traditionnelle, mais le texte élaboré par Bally et Sechehaye, tandis que *EC* désigne l'édition critique de Rudolf Engler.

l'image acoustique, (262) et où les deux parties du signe sont également psychiques. (<sup>3</sup>CLG:32<sup>3</sup>)

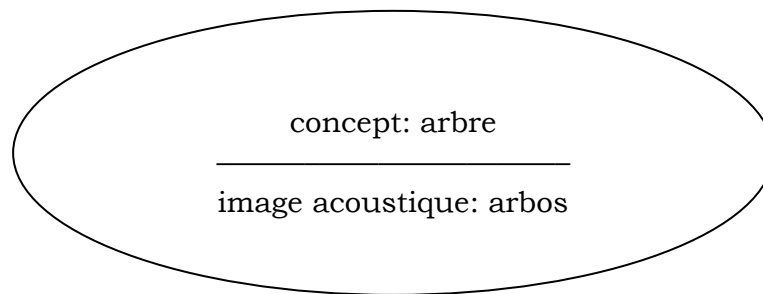
Dans les sources, ce passage épouse (dans la rédaction de Constantin) la forme que voici :

2. (260) [...] La langue ainsi délimitée est un objet de nature homogène. (Tandis que pas le langage). C'est un système de signes, (262) où les deux parties du signe sont du reste psychiques. [III C 272 (EC I:43)]<sup>4</sup>

Cette définition de la langue est essentiellement statique: c'est un inventaire, un système qui met à la disposition de l'utilisateur les éléments de construction dont il a besoin pour exprimer et transmettre ses pensées et ses intentions.

Mais est-ce que la langue est vraiment un phénomène purement statique? N'existe-t-il pas un élément dynamique dans la notion du signe tel qu'il est conçu par Saussure, comme une association d'un signifié (*concept*) et d'un signifiant (*image acoustique*)? On ne peut certainement pas nier un élément dynamique quand on lit:

3. (1094) Dans la conception rationnelle nous retrouvons deux termes



et ils seront tous deux dans le sujet et sont tous deux psychiques, concentrés au même lieu psychique par l'association. [III C 278 (EC I:148)]

D'un point de vue psychologique, l'association des deux composants du signe est sans aucun doute un phénomène dynamique, mais ceci est sans importance pour la conception saussurienne de la langue et du signe: rien ne change si je remplace l'association statique des deux composants du signe par une association dynamique et vice versa<sup>5</sup>. La langue en tant que système de signes garde donc son statut statique.

---

<sup>3</sup> Les chiffres en exposant (par exemple, dans <sup>3</sup>CLG) marquent les trois éditions du cours de Saussure publiées par Bally et Sechehaye.

<sup>4</sup> Les autres sources diffèrent légèrement en ce qui concerne les aspects rédactionnels, mais ils sont identiques en ce qui concerne le contenu. Dans ce qui suit, nous ne mentionnerons plus ce fait.

<sup>5</sup> Ceci vaut aussi pour les paradigmes et les associations qui sont à leur base. En ce qui concerne les associations entre les deux parties du signe dans l'acte de communication (*signifié* > *signifiant* et *signifiant* > *signifié*, cf. WUNDERLI 2013:76ss.): il s'agit d'un phénomène de la parole et non de la langue.

Nous avons une situation semblable pour la langue définie comme un système de valeurs<sup>6</sup>:

4. (1894) [...] la langue représente un système où tous les termes apparaissent comme liés par des rapports ... La valeur d'un mot ne résultera que de la coexistence des différents termes. La valeur est la contrepartie des termes coexistents. [III C 392s. (EC I:259)]

Là aussi, on pourrait interpréter la relation entre les différentes unités du système et la valeur qui en résulte d'un point de vue psychologique comme un phénomène dynamique. Mais encore une fois ce dynamisme est sans importance pour le système institutionnalisé en tant que tel, il est pour ainsi dire annulé si l'on limite l'argumentation aux aspects linguistiques du système donné. Aussi le fait que la modification d'une unité du système a des conséquences pour le système dans sa totalité<sup>7</sup> n'y change rien: nous avons affaire à un phénomène diachronique et non à un phénomène synchronique<sup>8</sup>.

En troisième lieu, la langue n'est pas seulement définie comme un système et un système de valeurs, mais aussi comme un principe de classement, ce qui impliquerait aussi une composante dynamique: Dans la *Vulgate*, le passage en question apparaît sous la forme que voici: «La langue [...] est un tout en soi et un principe de classement» (<sup>3</sup>CLG:25<sup>9</sup>). Une comparaison avec les sources nous montre cependant qu'ici les éditeurs ont sérieusement déformé leurs documents. Ainsi nous lisons par exemple dans le script de Dégallier:

5. (162) Au contraire la langue est un tout en soi, que l'on peut classer. On peut donner à cette unité *la langue* la place prééminente dans les faits de langage [...] [D 172 (EC I:32)] NOTE : J'AI PLACÉ DES CROCHETS À TOUS LES TROIS POINTS DE SUPPRESSION ok.

Dans le texte du 3<sup>e</sup> *Cours* il n'est évidemment pas question de la langue comme système de classification, mais elle est dite *classable* – donc trouvant sa place dans une systématique, ce qui n'est clairement pas la même chose. Malgré cela, l'intervention des éditeurs n'est pas sans fondement, car dans un autre contexte nous lisons:

6. (2560) Du côté interne (sphère langue) il n'y a jamais préméditation ni même de méditation, de réflexion sur les formes, en dehors de l'acte, <de l'occasion> de la parole sauf une activité inconsciente, presque passive, en tout cas non créatrice: l'activité de classement ... [I R 2.25 (EC I:384)]

Quoique dans ce passage le problème soit considéré dans la perspective de la *langue* et celle-ci soit bien à l'avant-scène, l'*activité de classement* est loin de faire

---

<sup>6</sup> Cf. aussi WUNDERLI 2013:204ss. [EC I:195ss. = 1462ss.].

<sup>7</sup> Cf. l'exemple du jeu aux échecs, WUNDERLI 2013:204ss. [1461ss. (= EC I:195ss.)]. – Cf. aussi WUNDERLI 1981:54.

<sup>8</sup> *Synchronique* : relatif à un système fonctionnant à un moment donné de l'histoire; *diachronique* : relatif au passage d'un état d'un système donné à l'état ou aux états suivants de ce système.

<sup>9</sup> Cf. aussi WUNDERLI 2013:72s. [162].

partie du système. Il s'agit bien plus d'un processus qui doit être localisé dans le domaine de l'interaction entre *langue* et *parole*; elle est donc extérieure au système.

Reste encore la définition de la *langue* comme un ensemble de traces mémorielles, comme le produit de l'expérience du locuteur, de ses actes de parole:

7. (235) La langue, c'est le trésor déposé (238) dans le cerveau de chaque individu. [J 4 (EC I:41)]

8. (352) Dans une foule, de quelle manière la langue est-elle présente? Sous forme d'un dépôt existant dans cerveau de chacune des personnes [...] [D 208 (EC I:57)]

Ces deux textes soulignent clairement le caractère statique de la langue en tant que trésor acquis dans la pratique. Il existe bien un nombre considérable de dynamismes qui entourent la langue et qui contribuent à sa constitution, mais ils lui restent tous extérieurs.

#### 4. L'actualisation: *La parole*

Si la langue est un phénomène statique, où faut-il localiser les dynamismes dans la conception du langage humain de Saussure? Devant un texte comme le suivant, il semble être clair que l'élément dynamique doit être attribué à la parole<sup>10</sup>:

9. (160) [...] Par la *parole* on désigne l'acte de l'individu réalisant sa faculté au moyen de la convention sociale qui est la langue [...] [II R 6s. (EC I:32)]

Des mots comme *acte* et *réaliser* indiquent clairement que la *parole* est conçue comme un phénomène dynamique; l'activité communicative est donc caractérisée par un dynamisme inhérent. Mais est-ce que les autres dynamismes que nous avons identifiés sont-ils aussi des phénomènes de la parole? L'association du signifié et du signifiant? La constitution de la langue comme un système de valeurs? La classification des manifestations de la parole dans le cadre d'une unité de la langue? Bien sûr, les réalisations concrètes tombent sous le dynamisme de la parole, mais tout ce qui concerne les unités du système n'est plus lié à la réalisation concrète dans la situation discursive. Ceci ne peut que signifier que l'essence dynamique dans la conception du langage humain de Saussure doit être cherchée ailleurs, dans un domaine qui contient bien la *parole*, mais qui d'un autre côté implique aussi la *langue*. Il doit donc s'agir d'un domaine qui inclut aussi bien la *langue* que la *parole*, mais qui n'est pas limité à ces deux secteurs, car nous venons de voir que certains dynamismes ne peuvent être localisés ni dans la *langue* ni dans la *parole*.

Reste un autre problème concernant l'attribution à la langue ou à la parole, celui de la position de la syntaxe<sup>11</sup>. Si l'on s'appuie uniquement sur la *Vulgate*, la syntaxe appartient uniquement à la parole et n'a rien à chercher dans la langue. Cela semble clairement ressortir du passage suivant de la *Vulgate*:

10. (2010) La phrase est le type par excellence du syntagme. Mais elle appartient à la parole, non à la langue ... [<sup>3</sup>CLG:172 (EC I:283)]

---

<sup>10</sup> Pour ce qui suit cf. aussi WUNDERLI 1981:56ss.

<sup>11</sup> Cf. WUNDERLI 1981:75ss.

Et nous n'avons pas affaire à une déformation de la pensée de Saussure par les éditeurs; les sources sont plus que claires sur ce point. Nous ne citons que Dégallier et Mme Sechehaye, mais Joseph et Constantin n'en diffèrent pas:

11. (2010) [...] Les syntagmes ont pour type principal la phrase. Toute phrase est un syntagme. Or la phrase appartient à la parole, pas à la langue [...] [D 266 (EC I:283)]

12. (2010) [...] Les syntagmes, quoique à constater dans des combinaisons qui ne sont pas des phrases, sont représentés par des phrases. Or la phrase appartient à la parole, non à la langue. [S 2.38 (EC I:283)]

Une telle vue de la phrase et de la syntaxe nous semble inacceptable, quoiqu'elle ait été reprise par Gustave Guillaume et son école. Mais elle a aussi été sévèrement critiquée, entre autres par Chomsky et toute la Grammaire générative.

Et si l'on scrute un peu les sources du *CLG*, on constate bien vite que les choses ne sont pas aussi claires comme dans les passages cités et que la position de Saussure est beaucoup plus différenciée. Tout d'abord il faut constater que dans le domaine de la formation des mots, des mots composés etc., il existe pour lui bien des modèles, des types de syntagmes que le locuteur a mémorisés et qui appartiennent donc à la langue:

13. (2070) Nous parlons uniquement par syntagmes, et le mécanisme est que nous avons ces types de syntagmes dans la tête, et qu'au moment de les employer, nous faisons intervenir le groupe d'associations. (2071) Au moment où l'on emploie le groupe *lego-metha* <par exemple, si nous employons précisément *lego-metha*,> où se trouvent rangés *lego-* et *-metha*, dans un nuage, au-dessus et au-dessous [...] [II R 93s. (EC I:294)]

Le terme central dans ce passage est celui de *type de syntagme* qui montre clairement que pour Saussure il n'est pas question d'attribuer *tout* ce qui est syntagmatique ou syntaxique à la parole. Mais le *type de syntagme* n'est pas limité au domaine de la formation des mots. Saussure l'étend tout d'abord aux locutions comme *s'il vous plaît* et autres<sup>12</sup> et puis aux syntagmes en général:

14. (2063) <Par conséquent, au moment où le> syntagme se produit, le groupe d'associations intervient, et ce n'est qu'à cause de lui que le syntagme peut se former. (2078) Dans la phrase, il en sera de même: (2079) au moment où l'on dit: *Que vous dit-il?*, dans le type général que nous avons en tête:

Que vous dit-il?  
... nous ...  
etc.

nous faisons varier un élément. (2080) Et ainsi, les deux groupements, dans l'espace et mental (par familles), sont en activité tous les deux: il s'agit d'éliminer tout ce qui n'amène pas la différence voulue. ((2087) Cela s'étend <aussi loin que l'on voudra et> dans les deux sens: la valeur résultera toujours du groupement par familles et du groupement syntagmatique. [...] [II R 93ss. [EC I:292, 294s., 296]]

Et encore une fois, comme une sorte de résumé anticipé:

---

<sup>12</sup> Cf. 2014 [D 267 (EC I:284)]; WUNDERLI 1981:83.

15. (2007) Eh bien, cette notion du syntagme peut s'appliquer à des unités de n'importe quelle grandeur, de n'importe quelle espèce. On pourrait prendre aussi bien des mots simples et des phrases <que des mots composés comme *hippotrophos*>. Ainsi, pour le mot simple, ce qu'on appelle la formation du mot a rapport au groupe<ment> syntagmatique: je puis ressentir – peut-être pas au même degré – des unités <successives> qui sont: *désir-eux*. Et dans une phrase: *Que vous dit-il?* c'est un syntagme, de même que *désireux*, *hippotrophos* (bien que pas de même espèce). [II R 63 (EC I283)]

Le *type de syntagme* (ou *patron syntagmatique*) peut donc aller aussi loin que l'on voudra: de la combinaison de phonèmes jusqu'au texte, voire à la totalité des textes.

Si nous résumons ce que nous venons de dégager: oui, la phrase, le syntagme appartiennent à la parole, mais seulement en tant que nous avons affaire à des phrases ou des syntagmes concrets; dès que nous nous occupons des modèles, des types de relations syntagmatiques ou syntaxiques, c'est-à-dire des *patrons*, nous avons affaire à des phénomènes à localiser au niveau du système. L'élément qui relie les deux domaines est celui de l'*actualisation*<sup>13</sup>.

## 5. Le phénomène: *Le langage*

Le terme de *langage* est (comme les autres termes de cette section) un terme problématique: son emploi est hétérogène, et souvent il est plus ou moins impossible de décider à quelle acception on a affaire.

Tout d'abord, il faut distinguer entre le terme en question dans la langue de tous les jours et le terme technique. Dans la langue de tous les jours, *langage* est plus ou moins synonyme de *langue*, et les deux recouvrent en principe tout le domaine des phénomènes linguistiques de la communication orale et (secondairement) scripturale. Quant aux acceptions techniques de *langage*, il faut encore faire une distinction, celle entre *langage* et *faculté du langage*. Les deux termes sont malheureusement souvent confondus, et ceci non seulement dans la réception du *Cours*, mais aussi chez Saussure lui-même<sup>14</sup>. Dans ce qui suit, nous laisserons de côté les emplois non-techniques; nous ne nous occuperons ici que du *langage*, et la *faculté du langage* sera discutée dans la section qui suit.

Saussure lui-même ne donne nulle part une définition exacte du terme *langage*; nous sommes donc obligé de nous informer sur la base des sources du *CLG* et d'en tirer des conclusions<sup>15</sup>.

L'aspect central nous semble être le fait que Saussure souligne mainte fois que pour lui le *langage* a un caractère hétérogène et que justement pour cela il résiste à tous les essais de classification:

---

<sup>13</sup> *Actualisation* : passage du système à la parole, au discours.

<sup>14</sup> Cf. WUNDERLI 1981:56ss., 72ss, WUNDERLI 2013: 40, 44 et N180; 45 N185, 46 et passim; THILO 1989:72ss.

<sup>15</sup> Cf. aussi GODEL 1969:180, 266 (*langage*<sup>2</sup>), ENGLER 1968b:30 (*langage*<sup>1</sup>).

Les chiffres en exposition ont ici la fonction d'index qui différencient plusieurs acceptions des mots et sont aussi bien dans Godel que dans Engler.

16. (362) En cherchant chimériquement à ramener sous le même point de vue ces parties du langage<sup>16</sup>, on ne fera jamais qu'une discipline assez confuse. (363) Le tout global formé par le langage est inclassable parce que pas unité homogène. [III C 308 (EC I:58)]

Pour l'unité 362 les notations des auditeurs coïncident, tandis que pour l'unité 363 il existe de légères variations: Constantin a noté *inclassable*, Dégallier donne *inconnaissable*, et chez Mme Secheheye nous trouvons *impensable*. La leçon de Constantin nous semble préférable, car ailleurs il est toujours question du fait que le *langage* ne peut pas être *classé*<sup>17</sup>; et une note autographe de Saussure enlève les derniers doutes:

17. (133) ... Tel qu'il est offert, le langage ne promettrait <que l'idée d'> une <multiplicité> elle-même composée de faits hétérogènes, form<ant> un ensemble *inclassable*. [N 22.1:1 (EC 1:27)]

Pour Saussure, le *langage* ne peut pas être classé parce qu'il consiste de deux composants qui appartiennent à des domaines radicalement différents: la *langue* et la *parole*. La *parole* serait psycho-physiologique, individuelle, accidentelle et active, la *langue* par contre (exclusivement) psychique, sociale, essentielle et passive<sup>18</sup>.

Le fait que le langage a ses racines dans deux secteurs radicalement différents a pour conséquence «[qu']on ne sait comment lui conférer l'unité»<sup>19</sup>. On peut bien réunir la *langue* et la *parole* sous le terme de *langage* – et Saussure le fait –, mais ceci n'aboutit pas à une fusion des deux composants dans une unité supérieure définissable en tant que telle: il n'en résulte pas une entité superordonnée. Le *langage* n'est rien d'autre qu'une addition de la *langue* et de la *parole*, un conglomérat, et ceci est souligné à plusieurs endroits du *Cours*. Particulièrement importante est une note autographe de Saussure qui fournit la base pour la définition «La langue est pour nous le langage moins la parole» de la *Vulgate*<sup>20</sup>:

18. (1283) [...] Quand on défalque du Langage tout ce qui n'est que *Parole*, le reste peut s'appeler proprement la *Langue* et se trouve ne comprendre que des [termes] psychiques, (1284) le nœud psychique entre idée et signe, ce qui ne serait pas vrai de la parole. [N 23.6:9 (EC I:172)]

Le *langage* n'est donc caractérisé que par ses composants et rien d'autre – si j'en enlève l'un, il ne reste que l'autre et rien qui ne le dépasserait. Et dans les sources ceci est illustré par un graphique qui n'a cependant pas été repris dans la *Vulgate*<sup>21</sup>. Cette conclusion est confirmée par l'affirmation de Saussure que l'étude du *langage* se divise en une étude de la *langue* et une étude de la *parole* sans aucun reste qui serait spécifique du *langage*:

19. (340) Donc, dans étude [du langage] une partie comprend étude de la partie individuelle du langage, de la parole, comprenant phonation. Puis étude

---

<sup>16</sup> C'est-à-dire la *langue* et la *parole*:

<sup>17</sup> Cf. aussi EC I:32 (161).

<sup>18</sup> Cf. EC I:32 (161), 41 (241-243), 56 (340), 172 (1283).

<sup>19</sup> Cf. EC I:32 (161); D 172 et III C 263.

<sup>20</sup> Cf. <sup>3</sup>CLG:172.

<sup>21</sup> Cf. EC I:41s. (244ss.).

de la partie sociale, indépendante de l'individu: la langue. La première <étude> sera psycho-physique, la seconde étude sera uniquement psychique. [D 209s. (EC I:56)]

Le *langage* n'étant qu'un conglomérat, une sorte de complexe additif de la *langue* et de la *parole*, il ne nous fournit aucun nouvel instrument pour l'analyse des phénomènes linguistiques (mis à part le fait qu'il met à notre disposition un terme pratique sous lequel on peut réunir tous les phénomènes langagiers).

## 6. La base psycho-physiologique: *La faculté du langage*

Le terme de *langage* ne se trouve dans le *Cours* non seulement comme tel, mais aussi comme élément de la locution *faculté de/du langage*. Il faut souligner dès maintenant que les deux ne sont pas toujours distingués clairement et que Saussure emploie souvent *langage* pour *faculté du langage*. Dans ce qui suit, nous nous occuperons surtout des passages où il est irréfutablement question de la *faculté de/du langage*.

Une première fois il en est (indirectement) question dans la description de la *parole* dans le 3<sup>e</sup> *Cours*:

20. (246) [Parole:] Active et individuelle.

(247) 1° Usage des facultés en général en vue du langage: phonation etc.

2° Usage individuel du code de langue selon la pensée individuelle. [S 2.6 (EC I:42)]

Et les textes de Dégallier, Joseph et Constantin sont plus ou moins identiques. Plus précis sont les passages suivants où il est encore plus clairement question de la *faculté de/du langage*:

21. (3283) [...] Ce qui est <clair>, comme on l'a répété mille fois, c'est que l'homme sans le langage serait peut-être *l'homme*, mais qu'il ne serait pas <un être se rapprochant même approximativement de> l'homme <que nous connaissons et que nous sommes>, parce que le langage a été le plus <formidable engin d'> action sans lequel <en fait l'individu ou l'espèce n'aurait jamais pu> même aspirer à développer dans aucun sens ses facultés natives.

(3281) Ici se présente cette objection <plus ou moins fondée selon nous>: vous transformez l'étude des langues en l'étude du langage, <du langage> considéré comme faculté de l'homme, comme <un des> signes distinctifs de son espèce, comme caractère anthropologique ou pour ainsi dire zoologique. [...] [N 1.1:6-8 (EC II:4, EC I:515)]

Étant propre à tous les hommes, la *faculté du langage* est un phénomène anthropologique et pourrait même être considérée comme un trait distinctif de l'espèce<sup>22</sup>. Et le caractère virtuel, de pure faculté est aussi souligné dans le texte suivant, quoique Saussure emploie dans ce passage *langage* pour *faculté du langage*:

---

<sup>22</sup> Cf. aussi ci-dessous le texte n° 23. Les recherches plus récentes sur les systèmes de communication des animaux ont cependant montré qu'on ne peut pas déclarer tout court la *faculté du langage* comme un trait distinctif de l'espèce *homo*: il n'y a que certains types de langage qui lui reviennent exclusivement. Cf. aussi DE MAURO 1972:417s. N54:



22. (155) [...] si on demande où est le siège le plus véritable, le plus essentiel de la langue, il faut faire la distinction entre *langage* (= langue considérée dans l'individu; n'est qu'une puissance, faculté, l'organisation prête pour parler; [...] [II R 5 (EC I:31)])

Reste la question de savoir où il faut localiser cette faculté. Pour Saussure, elle se trouve dans un organe particulier que la nature a mis à notre disposition:

23. (3292) [...] Le langage, propriété de la communauté comme les 'usages', répond dans l'individu à un organe spécial préparé par la nature. En cela ce fait est sans analogue [...] [N 6 (EC II:16)]

Dans les notes des auditeurs du 3<sup>e</sup> Cours, cet organe est encore localisé avec plus de précision: il s'agirait de la troisième circonvolution frontale gauche, appelée aussi circonvolution de Broca d'après Paul Broca qui a le premier reconnu la fonction de cette partie du cerveau:

24. (182) Faculté du langage est localisée dans troisième circonvolution frontale gauche [...] [D 174 (EC I:35)]

25. (182) Par la découverte de Broca, la localisation de la faculté de parler est faite: vient à l'appui d'un caractère dans la nature. [S 2.4 (EC I:35)]<sup>23</sup>

Malgré la définition de la *faculté du langage* comme caractère anthropologique et sa localisation dans le cerveau, nous savons encore peu sur ses caractéristiques. Certains passages dans les sources nous aident à préciser les vues de Saussure. Dans quelques endroits la *faculté du langage* semble coïncider avec les dispositions physiologiques et anatomiques pour la production des sons: la possibilité de produire des sons serait une prémisses incontournable pour l'emploi de la *langue* dans la communication:

26. (159) Il y a chez chaque individu une faculté que nous pouvons appeler la *faculté du langage articulé*. Cette faculté nous est donnée d'abord par les organes, et puis par le jeu que nous pouvons obtenir d'eux. Mais ce n'est qu'une faculté et il serait matériellement impossible de l'exercer sans une autre chose qui est donnée à l'individu INDIVIDU du dehors: la langue ... (III C 12 (EC I:31))

Le fait que dans ce texte il est question d'*organes* et du *jeu (des organes)* ne laisse aucun doute qu'il est question de «l'appareil vocal». et ceci est confirmé par une note autographe de Saussure. [Corr. ok.](#)

27. (3292) [...] la nature <nous> donne l'homme *organisé pour le langage articulé*, mais *sans langage articulé*. La langue est un fait social. L'individu, organisé pour parler, ne pourra arriver à utiliser son <appareil> que par la communauté qui l'environne [...] [N 6 (EC II:16)]

Mais la *faculté du langage* est beaucoup plus qu'une disposition organique ou «physique»; de nombreux textes en sont témoin. Ainsi au sujet de l'aphasie (et de l'agraphie), nous trouvons la remarque suivante dans les notes autographes où

---

<sup>23</sup> Pour un commentaire plus détaillé reposant sur des recherches plus récentes, cf. aussi DE MAURO 1972:419 N57.

la *faculté du langage* est identifiée avec «la faculté d'évoquer les signes d'un langage régulier» et la faculté phonatoire passe pour ainsi dire au deuxième plan<sup>24</sup>:

28. (187) En effet 1° on voit tout le temps à <la> lumière <des cas d'aphasie>, que la faculté de proférer des [sons] reste <une chose distincte> de la faculté d'évoquer les signes d'un langage régulier, ce qui correspond à notre affirmation. [N 21 (3330):4 (EC I:36)]

Et dans le contexte qui suit, Saussure souligne que l'aphasie frappe la *faculté du langage* dans sa totalité, que c'est «la signologie toute entière qui doit être atteinte»; la capacité de produire des sons ou des figures graphiques subsiste, mais pas celle d'organiser des signes dans un énoncé correct. Quoique réalisés ensemble dans un acte langagier, *faculté phonatoire* et *faculté du langage* sont donc essentiellement indépendantes l'une de l'autre.

Tout semble donc indiquer que pour Saussure la capacité d'employer des éléments de la langue dans un acte de parole fait partie de la *faculté du langage*. Ainsi dans le 3<sup>e</sup> Cours la *faculté du langage* est clairement mise en relation avec l'actualisation de la langue dans la parole:

29. (192) [...] ce qui est certain, même si cette faculté nous est donnée naturellement: nous ne pouvons l'exercer sans qu'elle reçoive d'une masse sociale ce que nous appelons la langue. [...] [III C 265 (EC I:36)]

Ce qui importe tout particulièrement, c'est le verbe *exercer*: la *faculté du langage* implique une activité (quoiqu'elle soit plus qu'une activité); mais un acte langagier n'est pas possible sans la langue imposée par la communauté. La création de la parole repose donc sur la *faculté du langage* et est contrôlée par le système<sup>25</sup>. La *parole* n'est donc pas simplement une actualisation de la langue (ou d'éléments de la langue), elle est avant tout une réalisation de la faculté du langage. Ou en d'autres mots: la *faculté du langage* constitue (entre autres) le lien entre la langue et la parole.

Mais la communication ne s'épuise pas dans l'encodage et la transmission du message, il faut aussi tenir compte du décodage. La transmission du message n'intéresse pas Saussure, étant donné qu'il s'agit d'un phénomène purement physique et qui fait donc partie du domaine extra-linguistique<sup>26</sup>. L'encodage tombe sous la fonction d'actualisation de la faculté du langage et fait donc partie de la «faculté d'évoquer les signes d'un langage régulier». Mais aussi le décodage est une activité et a un caractère dynamique, sans pourtant être créateur. Saussure insiste sur cet aspect et le distingue clairement de la fonction actualisatrice de la faculté du langage. Dans le cadre de ses réflexions sur un modèle de communication, il distingue dans le domaine psychique entre un processus exécutif et un processus réceptif et continue puis:

---

<sup>24</sup> Cf. aussi GODEL 1969:148.

<sup>25</sup> Cf. aussi ci-dessus, n° 20.

<sup>26</sup> Cf. p.ex. <sup>3</sup>CLG:26ss. (EC I:37ss.).

30. (212) Il faut ajouter, s'il ne s'agit plus de mots isolés, une faculté (214) de *coordination*, dès qu'il aura *pluralité d'images verbales reçues*: [D 176 (EC I:39)]<sup>27</sup>

Si un message consiste en une séquence de signes, il doit – selon Saussure – être interprété à l'aide d'une *faculté de coordination*. On ne comprend cependant que difficilement pourquoi cet aspect de la *faculté du langage* n'entrerait en fonction que si le message se compose d'une suite de signes; un monème isolé transmis doit être aussi bien décodé comme une séquence de monèmes. Ce point faible (aussi bien des sources que de la *Vulgate*) est corrigé ailleurs où il est question d'un ordre, d'une classification de toutes les unités dans le cadre du système linguistique et concernant aussi bien la genèse de la langue que son emploi dans la communication<sup>28</sup>. Même si un message ne consiste qu'en un seul signe, la coordination joue un rôle de toute première importance, car pour être interprété correctement il doit être mis en relation avec les données situatives et présuppositives. Nous n'allons cependant pas approfondir cet aspect. Ce qui compte pour nous ici, c'est le fait que pour Saussure, la *faculté du langage* ne comprend pas seulement la faculté d'actualisation, mais aussi celle d'interprétation, aussi bien le composant d'encodage que celui de décodage.

Le phénomène de la classification joue un rôle central non seulement dans la communication, mais aussi dans l'institution de la langue en tant que système:

31. (229) *La partie réceptive et coordinative, voilà ce qui forme un dépôt chez les différents individus, qui arrive à être appréciablement conforme chez tous les individus ...* [D 177 (EC I:40)]

Si nous avons constaté que la *faculté de coordination* fait partie de la *faculté du langage*, elle constitue pour ainsi dire le contraire de la faculté d'actualisation. Et si cette *faculté de coordination* est aussi responsable de la «capitalisation, cristallisation sociale» (223) et du «dépôt chez les différents individus» (228), cela ne signifie rien d'autre que la *faculté du langage* est aussi responsable de la création en tant que phénomène social et de son ancrage dans la communauté.

Résumons donc: la *faculté du langage* est un phénomène psycho-physique localisable dans le cerveau de l'homme. Elle forme la base de l'institution du système de la langue, sa création et sa modification, mais aussi de son emploi dans la communication (encodage et décodage).

VOIR AUSSI DANS *SIGNO* :

« Ferdinand de Saussure : le signe » : <http://www.signosemio.com/saussure/signe.pdf>

« Ferdinand de Saussure : diachronie, synchronie, panchronie » : <http://www.signosemio.com/saussure/synchronie-diachronie.pdf>

« Ferdinand de Saussure : syntagmatique et paradigmatic » : <http://www.signosemio.com/saussure/syntagme-paradigme.pdf>

« Ferdinand de Saussure : la sémiologie et les sémiologies » : <http://www.signosemio.com/saussure/semiologie.pdf>

---

<sup>27</sup> Cf. aussi GODEL 1969:154.

<sup>28</sup> Cf. p.ex. EC I:40 (232-234), 286 (2024) et surtout ci-dessus le texte n° 6.

## 7. BIBLIOGRAPHIE

- DE MAURO, TULLIO 1972: FERDINAND DE SAUSSURE, *Cours de linguistique générale*. Édition critique préparée par T.d.M., traduite de l'italien par Louis-Jean Calvet, Paris (Payot).
- DE SAUSSURE, FERDINAND cf. DE MAURO 1972.
- ENGLER, RUDOLF 1968a: FERDINAND DE SAUSSURE, *Cours de linguistique générale*. Édition critique par R.E., Tome 1, Wiesbaden (Harrassowitz). (= EC I)
- ENGLER, RUDOLF 1968b: *Lexique de la terminologie saussurienne*, Utrecht/Anvers (Spectrum).
- ENGLER, RUDOLF 1974: FERDINAND DE SAUSSURE, *Cours de linguistique générale*. Édition critique par R.E., Tome 2, fasc. 4, Wiesbaden (Harrassowitz). (= EC II)
- GODEL, ROBERT 1969: *Les sources manuscrites du Cours de linguistique générale de F. de Saussure*, 2<sup>e</sup> Genève (Droz).
- HARRIS, ROY 1987: *Reading Saussure*. A critical commentary on the «Cours de linguistique générale», London (Duckworth).
- THILO, ULRICH CH. M. 1989: *Rezeption und Wirkung des «Cours de linguistique générale»*. Überlegungen zur Geschichte und Historiographie der Sprachwissenschaft, Tübingen (Narr).
- WUNDERLI, PETER 1972: *Ferdinand de Saussure und die Anagramme*. Linguistik und Literatur, Tübingen (Niemeyer).
- WUNDERLI, PETER 1981: *Saussure-Studien*. Exegetische und wissenschaftsgeschichtliche Untersuchungen zum Werk von F. de Saussure, Tübingen (Narr).
- WUNDERLI, PETER 1990: *Principes de diachronie*. Contribution à l'exégèse du «Cours de linguistique générale» de Ferdinand de Saussure, Frankfurt/M. etc. (Lang).
- WUNDERLI, PETER 2013: FERDINAND DE SAUSSURE, *Cours de linguistique générale*. Zweisprachige Ausgabe französisch-deutsch mit Einleitung, Anmerkungen und Kommentar, Tübingen (Narr).